

L'Adresse—M. Richardson

qualité de représentant de tous les Canadiens, son prix pour les réalisations en matière de protection de l'environnement pour l'année 1989, un honneur prestigieux dont nous pouvons être fiers.

Nous, de l'Ouest, connaissons bien notre environnement. Il a formé notre caractère. Nos pionniers et nos colons ont appris à ne compter que sur eux-mêmes à cause de l'éloignement de leurs établissements, de la longueur de l'hiver et de leurs efforts inlassables pour labourer le sol des prairies et le forcer à produire en abondance.

Les progrès de la technologie moderne nous permettent maintenant de vivre, de travailler et de nous récréer dans cet environnement, mais nous savons qu'en le détruisant, nous nous détruirions nous-mêmes.

Même si le discours du Trône contient de généreuses promesses pour l'avenir immédiat, le gouvernement devrait être sur ses gardes, selon moi. Les gens de l'Ouest continueront d'exiger des mesures concrètes de protection de l'environnement et ils se méfieront toujours des «experts» de l'extérieur qui viendront nous dire comment protéger nos parcs et nos forêts magnifiques sans égard à nos besoins ou à nos sentiments, ni aux faits. La protection de l'environnement est essentielle, mais elle doit toujours tenir compte de son application. Les gens de l'Ouest n'ont de leçons à recevoir de qui que ce soit en matière de préservation et de protection de leur patrimoine environnemental. Nous avons besoin, cependant, qu'on nous donne la chance d'expliquer aux autres Canadiens quels sont les meilleurs moyens de protéger l'environnement dans lequel nous vivons et d'en jouir.

• (1210)

En 1984, un seul ministre fédéral venait de l'Ouest. A l'heure actuelle, ils sont dix.

En 1984, l'une des principales plaintes formulées par les habitants de l'Ouest à l'égard de la Confédération concernait l'inéquité du tarif-marchandises. A l'heure actuelle, ce tarif injuste a disparu à la suite de l'adoption de la Loi nationale sur les transports qui a pris effet en janvier dernier.

Des voix: Bravo!

M. Richardson: En 1984, des programmes de développement régional trop rigides ont empêché parfois l'Alberta de recevoir des crédits du gouvernement fédéral. Or, il existe maintenant un nouveau ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien dont l'administration centrale se trouve à Edmonton. Les décisions touchant l'Ouest sont prises dans cette région.

De 1980 à 1984, l'Alberta a reçu 1 p. 100 de tous les crédits fédéraux consacrés à la création d'emplois. A l'heure actuelle, la proportion en question est passée à 10 p. 100, ce qui dépasse la moyenne nationale par habitant.

Au début de 1984, dans un discours célèbre prononcé devant des agriculteurs de l'Alberta, le premier ministre, qui était alors chef de l'opposition, s'est engagé personnellement à supprimer le Programme énergétique national. A l'heure actuelle, ce programme ainsi que la taxe sur les recettes pétrolières et gazières et l'Agence d'examen de l'investissement étranger ont disparu.

Lorsque le secteur pétrolier dans l'Ouest a éprouvé de très graves difficultés, ce gouvernement lui est venu en aide par le biais notamment des actions accréditives et du PCEEMV. Lorsque le secteur agricole s'est trouvé placé dans une situation précaire, le gouvernement s'est porté à son secours grâce à son Programme spécial d'aide aux céréaliers canadiens et au programme d'aide destiné aux victimes de la sécheresse. De nos jours, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources vient de l'Ouest. Il en va de même du ministre de l'Agriculture.

Bien des choses restent encore à faire. Le gouvernement doit s'assurer que toutes les régions sont sur le même pied. Il doit faire en sorte que les agences et les contrats fédéraux soient affectés aux régions qui en ont le plus besoin. En tant qu'habitants de l'Ouest, nous souhaitons être des partenaires à part entière et égaux au sein de la Confédération. Les gens de la région ne seront heureux que lorsqu'ils auront atteint l'objectif en question.

Nous partons du bon pied. Je suis fier du bilan du gouvernement. Le discours du Trône permet d'espérer un avenir encore plus brillant.

Ainsi, j'ai l'honneur de proposer, appuyé par la députée de Bourassa (M^{me} Gibeau) que l'Adresse, dont le texte suit, soit présentée à Son excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence la très honorable Jeanne Sauvé, membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire, à qui a été décernée la Décoration des Forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à votre excellence, nous, sujets très dévoués et très fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement

[Français]

Mme Marie Gibeau (Bourassa): Monsieur le Président, je suis heureuse et très fière d'appuyer l'Adresse en réponse au discours du Trône.